

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1730**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Mastère spécialisé en droit des affaires internationales et management

Nouvel intitulé : Expert en droit des affaires internationales et management

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESSEC	Directeur Général du Groupe ESSEC; Directeur des Programmes Spécialisés Diplômants; Directeur du CFA, Président de l'ESSEC

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialistes du droit international et du conseil en gestion d'entreprises multinationales, les détenteurs du titre peuvent occuper différentes fonctions. 1. En tant que juriste d'entreprise, ils exercent les activités suivantes :

- Réflexion, élaboration et création de contrats internationaux
- Etude et règlement de l'ensemble des problématiques juridiques d'une entreprise (vie des sociétés....)
- Diffusion à l'ensemble des acteurs économiques de l'entreprise des nouveautés réglementaires
- Etude des contrats de fusion et acquisition (évaluation financières et juridiques des cibles, analyse des risques).

2. En tant qu'avocat :

- A partir d'un litige entre personnes morales ou personnes physiques, rédaction des documents officiels (conclusions, protocole d'accord, contrats) permettant la solution du désaccord.
- Ils sont spécialisés en fiscalité, en fusion et acquisition, en concurrence européenne, en concurrence, en droit européen....

3. Ou d'autres fonctions spécifiques liés aux achats, à l'audit interne, au marketing ou à des fonctions supports de l'activité bancaire (élaboration et adaptation des documents financiers, évaluation des risques des opérations de crédit).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les fonctions s'exerçant essentiellement dans des entreprises multinationales, les secteurs d'activités sont variés : banque, cosmétique, industrie, télécommunication...

Les emplois accessibles sont : Avocat, juriste d'entreprises, ingénieur financier, fiscaliste, conseiller juridique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Après formation, les évaluations s'effectuent : - sous la forme d'un contrôle continu et d'un examen final
- sous la forme de production d'un mémoire professionnel.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- le Directeur des Programmes Spécialisés Diplômants - le Directeur Pédagogique des Mastères Spécialisés - le Responsable Pédagogique - le Responsable du développement de l'Apprentissage - le Directeur de Mémoire : Vacataire, professionnel ou enseignant - le Maître de Stage ou d'Apprentissage.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation pour deux ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

22 titulaires par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CFA DE L'ESSEC Avenue Bernard Hirsch
BP 105
95021 Cergy Pontoise Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Expert en droit des affaires internationales et management](#)